

**Crimes et délits.**—Le tableau 27, consacré aux crimes et délits, indique par province le nombre des accusations et des condamnations ainsi que le pourcentage des acquittements pendant les années 1918, 1919 et 1920. Dans le Canada tout entier, on compta 23,213 accusations et 18,443 condamnations pour crimes et délits, au cours de l'année terminée le 30 septembre 1920, comparativement à 23,021 accusations et 18,396 condamnations en 1919, soit une augmentation sur l'année précédente de 191 ou 0·83 p.c., pour les accusations et de 47 ou 0·25 p.c. pour les condamnations.

**Condamnations sommaires.**—En 1920, il a été prononcé 144,265 condamnations pour contraventions et délits minimes, comparativement à 111,623 en 1919, soit une augmentation de 32,642 ou 29·24 p.c.

**Condamnations à mort.**—Au cours de l'année terminée le 30 septembre 1920, 26 personnes ont été condamnées à mort pour assassinat, au lieu de 28 en 1919; sur ce nombre, 13 condamnés ont vu leur peine commuée en emprisonnement perpétuel et un autre en 15 ans de prison; en 1919 il y avait eu 6 commutations en prison perpétuelle et une en douze ans de prison.

**Statistiques de la police.**—Le rapport annuel sur la statistique de la criminalité, pour l'année judiciaire terminée le 30 septembre 1920, donne pour la première fois la statistique des crimes, délits et contraventions "connus de la police", supplémentant ainsi les statistiques des tribunaux. Il est clair que le nombre des poursuites exercées ne peut être considéré comme un critérium certain de la hausse ou de la baisse de la criminalité; c'est pourquoi l'on a voulu connaître les activités de la police dans 88 des plus grandes cités et villes de la Puissance en 1920.

Dans ces 88 cités et villes la gent policière se composait de 3,614 personnes. Le nombre des crimes, délits et contraventions signalés à la police ou connus d'elle pendant l'année s'est élevé à 183,126; 151,468 personnes ont été arrêtées ou citées à comparaître, les auteurs de plus de 31,000 offenses contre la loi n'ayant pas été découverts. Ainsi, la police a eu connaissance de 22,820 vols; or, les accusations de ce chef se limitent à 10,575 et les condamnations à 8,678. Il y eut 5,655 cambriolages et seulement 2,317 accusations et 2,073 condamnations pour cette cause. Les agressions à main armée se sont élevées à 663, quoique les tribunaux n'aient eu à connaître que de 332 et n'aient prononcé que 237 condamnations; 3,682 automobiles, d'une valeur de \$4,762,043 ont été volées, mais 3,534 ont été retrouvées; quant aux bicyclettes 4,814 disparurent subrepticement et 2,624 furent retrouvées; de plus, la police a trouvé 2,325 bicyclettes dont le vol ne lui avait pas été signalé et découvert les propriétaires de 2,151 d'entre elles. La valeur de tous les autres objets volés atteignit \$2,325,755, dont une partie, valant \$1,336,027, fut recouvrée. La police a photographié 5,217 malfaiteurs, pris 12,499 empreintes digitales et établi 1,724 identifications. Les